



MONACO

vivre ma ville



Un Noël
provençal
sur le Port



HOMMAGE
À JEAN-LOUIS
MÉDECIN



LES CRÈCHES
CERTIFIÉES ISO



CLUB LE
TEMPS DE VIVRE

Ça s'est **passé...**



Coupe Davis : Monaco / Afrique du Sud
en finale du groupe II zone Euro-Africaine



Visite en Mairie du Vice-Maire de Kyoto



Remise de cadeaux aux aînés des
maisons de retraite par le Maire
Georges Marsan



Le pique-nique au
Parc Princesse
Antoinette



Inauguration de la première rame de
TER aux couleurs de la Principauté



Fête Nationale, le 19 novembre



Edito



Peu avant le bouclage de ce magazine, nous avons appris avec une grande tristesse la disparition de M. Jean-Louis Médecin, Maire de 1971 à 1991, ancien Conseiller de la Couronne, Président du Comité National des Traditions Monégasques. Nous témoignons tout notre respect à ce Monégasque, dévoué à sa ville, à son pays, à sa culture. Il a œuvré pendant près de 60 ans pour l'intérêt général et pour la Principauté. Le Conseil Communal lui rendra hommage en séance publique le 22 décembre prochain.

Décembre est un mois d'intense activité et cette fin d'année marque avec satisfaction la concrétisation de la première phase de certification de nos services. Grâce à ce travail, toutes les crèches municipales ont obtenu leur certification ISO 9001. Concrètement, il s'agit d'une avancée considérable dont le bénéfice sera apprécié de tous les parents.

Cela s'inscrit dans l'esprit de modernisation insufflé par le Conseil Communal. A ce titre, 2009 sera une année qui verra aboutir plusieurs projets.

Nos dynamiques Services Techniques Communaux ont entamé une démarche de double certification ISO Qualité-Environnement. Parmi les autres importants projets, citons l'arrivée imminente de la nouvelle carte d'identité monégasque.

Mais ces mois d'hiver sont avant tout l'occasion de nous retrouver autour de festivités traditionnelles. Le Village de Noël est devenu le lieu de rendez-vous de toute la population. Petits et grands trouvent toujours une bonne raison de s'y rendre : y savourer une spécialité ou simplement s'offrir une balade sur le port, transformé cette année en véritable village provençal.

A chaque Noël, je ne peux m'empêcher de penser à tous ceux, moins chanceux, qui souffrent ou sont seuls. Chacun de nous a la responsabilité de faire preuve de générosité en accordant un peu de temps aux autres, afin que ces fêtes soient les plus chaleureuses pour le plus grand nombre d'entre nous.

Chers Monégasques, chers résidents, chers amis, en mon nom et en celui de l'ensemble des membres du Conseil Communal, je vous souhaite un très joyeux Noël et une excellente fin d'année.

Georges Marsan
Maire de Monaco

Sommaire

- 2** **Hommage**
Jean-Louis Médecin
- 3** **Conseil Communal**
Décisions récentes
- 4** **Actualités**
La vie de la Commune
- 7** **Animations**
Noël au cœur
d'un village provençal
- 10** **Développement durable**
Vertes attitudes
au Parc et au Jardin
- 12** **Petite enfance**
Certification ISO
des crèches municipales
- 14** **Club le Temps de Vivre**
Quand retraite rime avec dynamisme
- 16** **Reportage**
Les services financiers
- 18** **Traditions**
La Fête Nationale et les
Carabiniers du Prince
- 20** **Jeune talent**
Yann Siccardi
- 22** **Nos aînés nous racontent**
Mimi Casanova
- 24** **Agenda**
- 25** **Informations pratiques**

Retrouvez votre magazine sur internet :
www.vivremaville.mc



Do it 100%
Print

Ce magazine est imprimé sur du papier recyclé.

Hommage

Disparition de Jean-Louis Médecin, ancien Maire de Monaco

Le Conseil Communal a appris le jeudi 4 décembre, avec une grande tristesse, la disparition de Monsieur Jean-Louis Médecin, ancien Maire de Monaco, ancien membre du Conseil de la Couronne, ancien Conseiller National et Président du Comité National des Traditions Monégasques.

Le Comité National des Traditions Monégasques a tenu le vendredi 5 décembre son assemblée générale, en fin d'après-midi, dans la Salle du Conseil de la Mairie. Un lieu que Jean-Louis Médecin a connu pendant 46 ans, dont 20 ans en qualité de Maire.

Un hommage lui avait été rendu le matin en la Cathédrale à l'occasion de la messe de la Saint Nicolas en présence des représentants des instances officielles de la Principauté.

En début après-midi, les petits enfants des écoles ont interprété la traditionnelle saynète de la légende de Saint Nicolas et ont reçu des friandises des mains du Conseil Communal.

Tous ces symboles nous ramènent à la personnalité de Jean-Louis Médecin, homme dévoué à sa ville, à son pays, à sa culture. Il a œuvré pendant près de 60 ans pour l'intérêt général et pour la Principauté.

Il appartient désormais à l'histoire de notre pays avec tous ceux qui ont rempli de hautes fonctions.

Jean-Louis Médecin fut le Conseiller National le plus jeune élu. Il fut également Conseiller Communal, Adjoint au Maire, puis Maire de 1971 à 1991.

Son action fut principalement axée sur l'aspect politique et social. Il s'est attaché au bien-être de notre communauté en s'occupant des Œuvres Sociales alors dépendantes de la Mairie. Il fut Président du Bureau de l'Office d'Assistance Sociale, Président du Foyer Sainte Dévote et Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Princesse Grace.

Au niveau politique, son premier souci fut d'affirmer les prérogatives communales en défendant les intérêts de la Mairie, lors de l'élaboration de la Loi sur l'organisation communale de 1974 qui fut son grand combat et sa grande réussite. Cette loi fut la base de l'autonomie communale qui s'est poursuivie par la Loi de 2006.

Jean-Louis Médecin a également étendu les prérogatives du Conseil Communal en matière budgétaire, de recrutement de personnels et en matière d'urbanisme. Il était Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles et Commandeur de l'Ordre des Grimaldi.

Le Conseil Communal lui rendra hommage en séance publique le 22 décembre prochain.

Le Maire et les membres du Conseil Communal adressent à sa famille et à toutes les personnes qui sont touchées par ce deuil leurs profondes et sincères condoléances.



Conseil Communal

Décisions récentes

LE STATIONNEMENT DE L'AVENUE PRINCESSE GRACE DEVIENT GRATUIT ENTRE 12 h ET 14 h

Afin d'harmoniser les dispositions de l'arrêté municipal réglementant les horaires de stationnement payant par horodateur sur les voies publiques, le service de la Police Municipale a proposé aux membres du Conseil Communal, par l'intermédiaire de sa déléguée Marjorie Crovetto-Harroch, le stationnement gratuit sur l'avenue Princesse Grace entre 12h et 14h. Cette voie était la seule à rester payante durant ce créneau horaire, entraînant une différence pénalisante pour les usagers.

Cette modification va ainsi unifier les plages horaires de tout le secteur et permettre aux automobilistes de stationner leur véhicule, sans contrainte, durant la pause déjeuner.



LES SÉANCES PUBLIQUES SUR MONACO INFO

Depuis quelques mois, les caméras de Monaco Info sont présentes à chaque Séance Publique du Conseil Communal. Celles-ci font désormais l'objet d'un compte-rendu sur la chaîne locale, avec des interviews des élus. Toutes ces vidéos concernant l'actualité de votre Mairie peuvent être consultées sur www.presse.gouv.mc.

UNE CARTE D'IDENTITÉ ULTRA-SÉCURISÉE POUR 2009

Les Monégasques seront dotés à partir du second trimestre 2009 d'une nouvelle carte d'identité électronique qui permettra de circuler dans l'espace Schengen. C'est la société Oberthur Technologies, déjà en charge des passeports monégasques, qui a été retenue pour en assurer la réalisation.

Délivrée par la Mairie, cette nouvelle carte offrira les dernières fonctionnalités définies par l'Organisme de normalisation international de l'aviation civile (OACI) pour les documents de voyage électroniques.

De format "carte de crédit" et conforme aux normes européennes et internationales, elle sera dotée d'une puce sans contact, contenant les informations non seulement mentionnées sur la carte mais aussi deux empreintes digitales. Une application de signature électronique répondant au dernier standard européen IAS-ECC figurera également sur la carte et pourra être activée dans le futur.

Son étui sécurisé permettra d'empêcher toute communication avec un lecteur radio fréquence et assurera ainsi une protection maximale des données enregistrées dans la puce. Enfin, le visuel de la carte intégrera à la fois les emblèmes de Monaco et les contraintes techniques de sécurité les plus avancées.

En s'équipant ainsi, la Mairie offrira aux Monégasques une pièce d'identité du plus haut niveau de sécurité existant, mais aussi dans un proche avenir, un moyen d'authentification et de signature électronique qui permettra d'accéder à distance aux futurs services électroniques proposés par les Services publics. Pour obtenir ce nouveau sésame, il faudra patienter jusqu'au mois d'avril 2009.

Actualités

BORNES DE GÉOLOCALISATION AU CIMETIÈRE



Trois bornes interactives installées par la Mairie aux différentes entrées du cimetière sont en service depuis la Toussaint. Ces nouveaux appareils offrent un véritable service pratique aux visiteurs, notamment grâce à une fonction multi langues (français, anglais, italien et espagnol).

Ces bornes d'orientation permettent ainsi de repérer l'emplacement de chaque défunt avec un parcours précis jusqu'à la sépulture, de visualiser l'emplacement des équipements publics (toilettes, points d'eau, arrêts de bus...), d'obtenir des renseignements pratiques et de laisser des messages destinés au service municipal gestionnaire du cimetière.

Ces services sont également disponibles sur le site internet de la Mairie www.monaco-mairie.mc, en cliquant sur "Tout savoir sur le cimetière de Monaco". Pour les familles qui ne résident pas en Principauté, la version web présente l'avantage de visualiser l'accès jusqu'au cimetière.

JUMELAGE AVEC LUCCIANA

L'équipe de la Principauté en lice pour le "Monaco Raid Inter Armées" a effectué sa préparation sur la commune de Lucciana avec laquelle la ville de Monaco est jumelée. Les élus et la population de Lucciana ont réservé un accueil chaleureux à notre équipe, accompagnée du Colonel Yannick Bersihand, Commandant Supérieur de la Force Publique.

Originaire du Niolo, le Capitaine Corteggiani, chef de l'équipe, a tissé des liens avec les Luccianais : ses parents résident à Lucciana depuis 25 ans et font partie du milieu associatif local ! Le jumelage Monaco-Lucciana vivra sur la construction de projets nés des liens amicaux entre nos populations et la présence de l'équipe monégasque du Raid Inter Armées.



Réception par le Conseil Municipal de Lucciana en l'honneur de l'équipe monégasque avec le Maire José Galletti et son épouse, Vincent Bruschini (1^{er} adjoint), Laurent Caporossi (2^e adjoint), Francois-Joseph Monti (3^e adjoint) et le Colonel Bersihand.

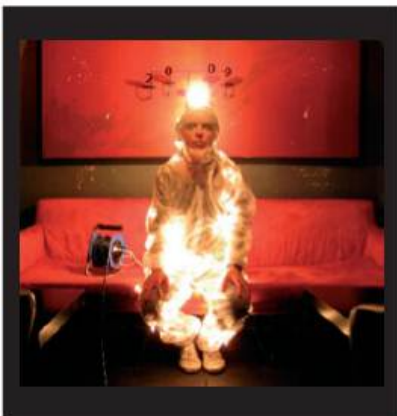
Dans le droit fil du jumelage et à l'occasion de la Sainte-Dévote, le 26 janvier 2009 vers 11h30, à l'issue de la messe des traditions, une délégation de Lucciana participera au dévoilement de la plaque de la "jetée Lucciana", (décision du Conseil Communal du 18 mars 2008).

LA CARTE DE VŒUX DE LA MAIRIE RÉALISÉE PAR DES ÉTUDIANTS DE L'ESAP

Cette année, souhaitant promouvoir la jeunesse et la créativité, le Conseil Communal a décidé de confier la réalisation de la carte de vœux à des étudiants de l'École Supérieure d'Arts Plastiques de la Ville de Monaco, sous forme d'un concours doté de deux prix de 700 euros. Les deux lauréats ont fait preuve d'originalité dans leur création mais aussi de professionnalisme dans le suivi de l'impression. Un concours à réitérer l'année prochaine qui démontre la vitalité et la qualité du Pavillon Bosio, de ses élèves et de toute l'équipe pédagogique et administrative.



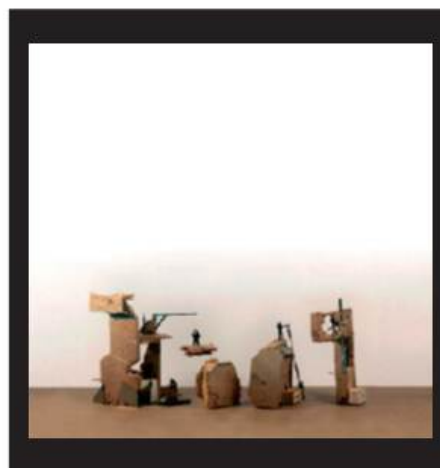
Lucie Landais, lauréate



Audrey Leclerc, finaliste



Tony Barthelemy, finaliste



Florent Borgna, lauréat

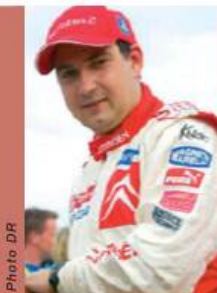


Photo DR

DANIEL ELENA, CHAMPION PUISSANCE 5 !

Copilote de Sébastien Loeb, notre compatriote Daniel Elena a été sacré champion du monde des rallyes pour la 5^e fois consécutive avec son équipier, le 2 novembre dernier sur les routes du Japon. Un record historique qui a mis à l'honneur les couleurs de la Principauté au plus haut niveau.

Au nom de l'ensemble de la population, le Conseil Communal tient à exprimer ses plus chaleureuses félicitations à Daniel Elena pour cet exploit.

FOIRE-ATTRACTIONS : PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

Soucieuse de toujours accroître la sécurité des visiteurs, au-delà même des normes exigées, la Mairie de Monaco a demandé à un organisme de contrôle spécialisé de procéder à une vérification technique générale des manèges à grandes sensations, au moment de leur installation en Principauté. Cette expertise complémentaire a fait appel à des techniques de pointe : endoscopie (vérification de l'état interne de l'acier), magnétoscopie (évaluation de l'usure des boulons et du métal ainsi que des éventuelles fissures) et contrôle par ultra-sons (vérification de l'épaisseur et de la corrosion du métal).

Ce dispositif est venu compléter les mesures de sécurité habituellement imposées aux forains par la Principauté, à savoir :

- vérification technique du manège datant de moins de trois ans ou annuelle selon la catégorie,
- vérification sur le site des installations électriques et du raccordement à la terre, effectuée par un organisme de contrôle agréé en Principauté,
- certificat de bon montage effectué par un organisme agréé et déclaration sur l'honneur concernant le poids, le nombre de calages et le poids maximal sur un point de calage (ces documents concernent les métiers recevant du public et les grosses attractions).

NO FINISH LINE : RECORD BATTU POUR L'ÉQUIPE DE LA MAIRIE

Comme chaque année depuis sa création en 2000, une équipe de la Mairie a participé à la No Finish Line, du 15 au 23 novembre dernier sur la Digue Rainier III. Composée de 110 personnes, elle s'est classée en 4^e position avec un total de 4311 kilomètres parcourus, pulvérisant ainsi son record (2300 km en 2007). C'est Georges Faivre qui s'est montré le plus endurant avec 281 km à lui seul.



Cette année, pour chaque kilomètre parcouru par un membre de son équipe, la Mairie a versé un euro supplémentaire à l'association Children & Future, organisatrice de ce bel élan de solidarité parrainé par S.A.S. la Princesse Stéphanie, qui permet à des enfants malades d'être opérés en Principauté.

Félicitations à tous !



CONFÉRENCE AU CLUB LE TEMPS DE VIVRE : "STRUCTURES DE DEMAIN EN PRINCIPAUTÉ POUR LE 3^e ÂGE"

À l'heure actuelle, les projets en Principauté pour le 3^e âge ne manquent pas : maison de retraite "A Quietüdine", centre de gérontologie clinique, rénovation du Cap Fleuri, prestation d'autonomie, ou encore résidence semi-médicalisée de la Fondation Hector Otto sur le Rocher.

Au vu de la diversité des futures réalisations, le docteur Ralph de Sigaldi, Conseiller Communal, délégué au Maintien à Domicile, souhaite exposer l'ensemble des projets à l'occasion d'une prochaine conférence.

Animée par les responsables des futures structures, le Professeur Alain Pesce, Chef du Service de gériatrie du C.H.P.G. et Jérôme Breton, Directeur de la Fondation Hector Otto, celle-ci offrira une information de qualité pour tout savoir sur les réalisations à venir. Rendez-vous le 11 février 2009 à 16h au Club le Temps de Vivre. L'entrée sera libre et gratuite dans la mesure des places disponibles.

HOMMAGE À DENIS RAVERA



Photos Gaétan Lucif



Inauguration par S.A.S le Prince Souverain, Chantal et Jean-Laurent Ravera, du Club Bouliste du Rocher Denis Ravera, rebaptisé en mémoire de ce Monégasque de la Roca, grand commis de l'Etat et personne unanimement appréciée et estimée.

Animations

Noël au cœur des traditions provençales



Basé sur le thème des traditions de la nativité, le village accueille une crèche provençale grandeur nature. Au cœur de cette installation féerique, on retrouve une étable avec ses santons automates, des artistes s'illustrant dans de vieux métiers, une bergerie avec de vrais animaux de la ferme ou encore la reconstitution du Moulin de Daudet, s'élevant à plus de sept mètres de haut.

Dans le village, d'autres animations viennent offrir un clin d'œil aux Noëls d'autrefois. Parmi elles, le jeu des "Treize desserts" avec un quizz sur les traditions monégasques. Un stand proposant les treize entremets permet d'ailleurs aux gourmands de profiter de ces douceurs. Ces derniers pourront poursuivre leur balade et faire une halte gastronomique au marché de Noël avec ses chalets-boutiques et son espace dédié aux produits méridionaux.

A chaque entrée du village, une exposition de crèches du monde complète ce décor féerique. Vous découvrirez plus de 150 représentations de la nativité, de l'Afrique à l'Amérique du Sud en passant par l'Europe et bien sûr la Provence, avec le concours de deux passionnés : le créchiste Louis Del Rosso et la collectionneuse Fabienne Mourou.



Depuis le 5 décembre, le village de Noël s'est installé sur le Quai Albert I^{er}, le transformant, cette année, en véritable bourgade provençale d'autrefois. Animations, ateliers et chalets-boutiques vous invitent à revivre les traditions d'antan, jusqu'au 4 janvier 2009.

Parmi les attractions habituelles, le petit train, l'authentique Carrousel du 19^e siècle et la grande roue - habillés aux couleurs de la Provence - sont également aux rendez-vous.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Mairie de Monaco, en partenariat avec la S.M.E.G, présente également, du 21 décembre au 1^{er} janvier 2009, une mise en lumière du Rocher s'appuyant sur une série de tableaux évoquant les quatre éléments qui composent notre environnement : l'eau, le feu, la terre et l'air.

Tout au long du mois de décembre, le village s'animera et le 4 janvier prochain, la grande parade finale viendra clôturer ces fêtes. Du grand spectacle en perspective pour toute la famille !

ENCORE PLUS DE PANNEAUX SOLAIRES

Comme le Conseil Communal s'y était engagé, le recours à l'énergie solaire a été étendu cette année, amplifiant ainsi les économies d'énergie. En plus de la place du Palais, déjà équipée l'an dernier, de nouveaux panneaux solaires ont été installés pour alimenter 21 motifs lumineux à travers la ville (au Square Gastaud ; face au poste de police des Moneghetti ; boulevard du Jardin Exotique aux intersections avec l'avenue Hector Otto et le boulevard de Belgique ; boulevard Charles III au pied du Rocher)



3 QUESTIONS À... JEAN-MARC DEORITI-CASTELLINI

ADJOINT DÉLÉGUÉ À LA CELLULE ANIMATIONS DE LA VILLE

C'est votre deuxième mandat en qualité de délégué à la Cellule Animations de la Ville. Quelles ont été les améliorations réalisées ?

Les animations de la ville sont constituées de deux axes principaux : d'une part, les illuminations de fin d'année et le village de Noël, qui contribuent au prestige de la Principauté.

Dans ce domaine, le challenge est constant, le droit à l'erreur n'existe pas. Chaque année, il faut faire mieux et plus. Depuis 5 ans, nous avons augmenté d'environ 30% les illuminations dans les rues de Monaco. Et avec le souci constant de privilégier les matériels à faible consommation d'énergie.

Pour la deuxième année, une scénographie de lumière dans l'enceinte du Port Hercule, en partenariat avec la S.M.E.G., viendra compléter les festivités de fin d'année.

D'autre part, tout au long de l'année, le Conseil Communal s'est fixé pour objectif de développer des animations de quartier. Des soirées musicales du square Gastaud à la fête médiévale sur le Rocher, en passant par les animations estivales, nous nous attachons à favoriser des ambiances conviviales et divertissantes pour tout public.

Toutes ces améliorations n'auraient pu être réalisées sans un investissement considérable des services municipaux que je tiens à remercier.



Parmi les dossiers, quel est celui qui vous tient le plus à cœur ?

La légitimité de l'élu réside, à mon sens, essentiellement dans les tâches à accomplir afin de répondre à la confiance des électeurs.

Pour reprendre les deux aspects que j'évoquais j'accorde tout autant d'importance à notre contribution à ce moment magique et fastueux que représentent les fêtes de fin d'année, qu'à l'animation des quartiers.

Il existe une attente de la population monégasque de lieux de vie afin de perpétuer notre identité. Dans ce sens, la restructuration du marché de la Condamine est un projet dans lequel je mets beaucoup d'espoir.

Comment envisagez-vous l'avenir des animations municipales, dans une ville de plus en plus saturée de toutes sortes de manifestations ?

La diversité des offres, en matière de manifestations, est énorme en Principauté. Elle augmente quantitativement chaque année, c'est la qualité qui doit faire la sélection.

Concernant notre mission, je l'appréhende comme une double contrainte : apporter une amélioration constante sur l'existant, et être novateur, en tenant compte d'un budget constant ! Et bien entendu, en concertation avec les différentes entités monégasques concernées.

Patinoire et kart électrique sur glace

La piscine du Stade Nautique Rainier III a pris ses quartiers d'hiver, depuis le 5 décembre, pour accueillir la patinoire et le kart électrique sur glace jusqu'au 8 mars 2009.

TARIFS ET HORAIRES

D'OUVERTURE :

PATINOIRE

5,80 € comprenant l'entrée, les patins et le casque pour les enfants.

Gratuit pour les enfants scolarisés en Principauté.

Du 5 décembre 2008 au 8 mars 2009

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi : 12h - 18h
- Samedi et dimanche : 10h - 19h

Du 20 décembre 2008 au 4 janvier 2009

Horaires d'ouverture vacances scolaires :

- Du lundi au vendredi : 10h - 18h
- Samedi et dimanche : 10 h - 19h
- Mercredi 31 décembre : 10h - 2h
- Dimanche 4 janvier : 14h - 19h

KART ÉLECTRIQUE SUR GLACE

• Moins de 18 ans :

10 € la séance, casque et gants compris.

Carte non nominative de 10 entrées : 90 €

• Plus de 18 ans :

12 € la séance, casque et gants compris.

Carte non nominative de 10 entrées : 108 €

Du 5 décembre 2008 au 8 mars 2009

- Lundi, mardi et jeudi : 20h30 à minuit
- Mercredi et vendredi : 18h30 à minuit
- Samedi et dimanche : 19h30 à minuit
- Jeudi 25 décembre : 18h30 à minuit
- Fermeture le 24 décembre et du 30 décembre au 3 janvier



4^E TOURNOI INTERNATIONAL DE HOCKEY SUR GLACE PEE-WEE DE MONACO

Pour la quatrième année consécutive, la Fédération Monégasque de patinage en partenariat avec la Mairie organise un tournoi de hockey sur glace qui se tiendra du 30 décembre 2008 au 4 janvier prochain. De jeunes hockeyeurs, âgés au maximum de 14 ans, viendront d'Italie, d'Espagne, de France, de Suisse, des Etats-Unis ou encore du Canada, pour honorer ce tournoi Benjamin Pee-Wee de Monaco. À cette occasion, des exhibitions de patinage artistique compléteront les animations.

Les matches se dérouleront :

- De 19h à minuit le 30 décembre et le 1^{er} janvier
- De 8h à minuit les 2 et 3 janvier
- De 8h à 13h le 4 janvier (jour de finale et remise des prix)

UNE FÊTE DE LA SAINT-SYLVESTRE EN NOIR ET BLANC

"Nuit Noire, idées blanches" pour la Salle du Canton qui réservera aux adolescents souhaitant fêter la nouvelle année sans leurs parents une ambiance des plus festives !
Au programme : soirée discothèque avec une succession de DJs tout au long de la nuit, images de synthèse, couple d'échassiers, danseurs de Tecktonik, laser multicolore et lancer de cotillons à minuit. La soirée sera animée et présentée par Axel, de 22h aux petites lueurs de l'aube.

Attention, soirée accessible à partir de 14 ans. Entrée : 35 euros avec une consommation (boissons sans alcool)

Développement durable

Vertes attitudes au Parc et au Jardin

LES ÉLÈVES DES REVOIRES À BONNE ÉCOLE AU PARC PRINCESSE ANTOINETTE

Depuis la rentrée 2007, l'école des Révoires s'est lancée dans une démarche "Eco-Ecole", soutenue par la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe. Zoom sur ce projet environnemental d'envergure, réalisé en collaboration avec la Mairie de Monaco, sous la houlette de la directrice de l'école, Isabelle Biancheri.



Le lancement du tri sélectif en Principauté en novembre 2007 a été l'occasion pour l'école des Révoires d'amorcer un vaste projet scolaire sur quatre ans, découpé en différentes thématiques : les déchets, l'eau, la nutrition et l'économie d'énergie.

La valorisation des déchets a constitué le premier volet durant l'année scolaire 2007/2008. Cette première étape a permis aux élèves d'appréhender en classe et sur le terrain les principes du tri sélectif et du compostage. Plusieurs espaces de tri ont ainsi été installés dans l'établissement et différentes animations scolaires - exposition de travaux des élèves, carnaval, sorties pédagogiques, participation à un court métrage - ont été réalisées en regard de la thématique.

La Mairie s'est bien volontiers associée à cette démarche et les actions se sont poursuivies avec l'équipe des jardiniers du Parc Princesse Antoinette, dirigée par Yann Bricoux, qui a participé à la réalisation de composteurs au sein du parc. Deux bacs à compost, destinés à réduire les déchets, ont ainsi été construits par deux classes de CM1.

Depuis, les éco-écoliers alimentent régulièrement les composteurs avec les déchets alimentaires de la cantine et les jardiniers s'occupent de la maturation du compost, qu'ils utilisent ensuite comme engrais naturel au sein du parc.

Aujourd'hui, la Directrice Isabelle Biancheri et le personnel scolaire se réjouissent de l'intérêt que portent les enfants à la problématique environnementale. Un premier bilan positif qui augure un comportement responsable pour ces futurs éco-citoyens.

Les jardiniers du Parc Princesse Antoinette et les élèves de l'école des Révoires face au composteur.





Élimination de cochenilles à bouclier par brossage



Un auxiliaire biologique spontané : larve de chrysope dévorant des pucerons

DES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES ÉCOLOGIQUES AU JARDIN EXOTIQUE

Depuis 1996 la gestion des problèmes phytosanitaires par les équipes techniques du Jardin Exotique a été modifiée en profondeur.

Une lutte phytosanitaire dite "intégrée" a été mise en œuvre pour des raisons liées essentiellement à l'inefficacité croissante des traitements chimiques et à leur impact négatif sur la santé des personnels. Il s'agit en fait d'associer plusieurs modes d'action complémentaires.

D'une part, bien que le recours à des pesticides soit maintenu, les traitements chimiques ne sont cependant plus ni systématiques ni globaux. Les produits retenus sont plus spécifiques et les applications sont limitées dans le temps et dans l'espace. Il s'agit, entre autres, d'épargner le mieux possible les auxiliaires biologiques.

D'autre part, il est également fait appel à des méthodes d'élimination physique des ravageurs, principalement des "lavages" qui consistent à débarrasser les plantes des ravageurs au moyen d'un jet d'eau fin et précis. Cette méthode, lente et contraignante, permet de détruire une bonne partie des encroûtements que fabriquent les redoutables cochenilles pour protéger leurs œufs et leurs larves. Les lavages, outre l'élimination directe des ravageurs, permettent d'améliorer considérablement l'efficacité des traitements chimiques, autorisant ainsi d'en réduire le nombre et l'intensité.

Enfin, le Jardin Exotique a désormais recours à des auxiliaires biologiques. Il s'agit de lutter contre les ravageurs en introduisant leurs ennemis naturels. Ces derniers agissent soit par consommation directe soit par parasitisme, le plus souvent en pondant leurs œufs dans le corps des ravageurs ce qui entraîne leur mort.

L'espèce-symbole de la lutte biologique est la coccinelle. Cependant ce ne sont pas les sympathiques adultes bien connus, à la carapace rouge ornée de points noirs, qui sont les plus efficaces. Les plus gros consommateurs de cochenilles sont en fait des larves de coccinelles exotiques, élevées dans ce but. Malgré leur aspect peu engageant ces larves de coccinelles doivent être protégées scrupuleusement.



Un auxiliaire biologique introduit : larve de coccinelle sur foyer de cochenilles farineuses

Petite enfance

Les crèches municipales obtiennent la certification qualité ISO 9001:2000

Après plus d'un an d'audit, les crèches municipales ont officiellement obtenu la certification ISO 9001:2000 le 4 novembre dernier. L'occasion de revenir sur cette démarche "qualité" avec les principaux acteurs du projet.



Le Maire entouré du personnel de la Petite Enfance lors de la remise du certificat par le Bureau Veritas

Nathalie Vaccarezza

Chef du Service d'Actions Sociales et de Loisirs

Le principe de certification est le fruit d'un travail d'équipe. Pouvez-vous nous rappeler quels sont les principaux acteurs de cette certification ?

Effectivement, la certification est indissociable de la notion de travail d'équipe. Elle a nécessité l'adhésion et l'investissement de l'ensemble du personnel de la Petite Enfance, quel que soit le poste occupé ou le niveau de hiérarchie. Au-delà du résultat obtenu, cette expérience a été riche en échanges, et a mis en évidence le fort potentiel de cette section.

Aux côtés de ces équipes investies, il est important de souligner le rôle capital et l'engagement total de la Coordinatrice des Crèches, Caroline Cousin, qui a su motiver l'ensemble des équipes.

Le professionnalisme et l'approche très humaine du cabinet Bicq Groupe Expression ont été également d'évidents facteurs de réussite.

Enfin, je souhaite remercier Yann Malgherini pour sa disponibilité et son soutien. Si cette démarche a su fédérer toutes nos équipes, elle a également renforcé le lien entre l'Adjoint délégué à la Petite Enfance et le personnel.

Yann Malgherini

Adjoint au Maire, délégué à la Petite Enfance

Quels sont les grands bénéfices de la certification ISO 9001:2000 ?

Les bénéfices de la certification sont nombreux et seront rapidement mesurables.

Lorsque nous avons initié cette démarche, nous avons annoncé les objectifs suivants :

- formaliser la politique du Conseil Communal,
- améliorer et valider des procédures existantes,
- garantir aux familles une qualité d'accueil équivalente, quelle que soit la structure,
- fédérer le personnel autour d'une réflexion commune,
- mettre en place des indicateurs fiables, permettant une meilleure anticipation des problèmes et leur résolution efficace.

La certification a répondu à l'ensemble de nos attentes et ses effets sont désormais tangibles au quotidien pour le personnel et les parents.



Nathalie Vaccarezza



Yann Malgherini

Au-delà d'une harmonisation des procédures et des documents utilisés, l'élaboration d'un projet pédagogique a notamment permis une description précise des moments clés d'une journée de crèche. Consultable sur chaque structure, ce document informe et rassure les parents. Traçabilité et amélioration continue sont les mots clés d'une certification. Dans le domaine sensible de l'accueil du jeune enfant, ce sont des atouts majeurs pour un service public de qualité.

Le personnel a adhéré avec enthousiasme et efficacité, et l'implication de la Direction est totale. Ce sont ces acteurs de terrain qui sont garants de la réussite d'aujourd'hui et de la poursuite de la démarche. Le lien entre la politique souhaitée par le Conseil et le service gestionnaire a été consolidé et rendu plus efficient. Si la certification a renforcé l'image du service auprès des usagers, elle témoigne également d'une adéquation entre objectifs politiques et réalisations de service... c'est une belle performance.

Caroline Cousin

Coordinatrice des crèches municipales

Quelle a été votre mission dans le cadre de cette certification ISO 9001:2000 ?

En tant que Responsable du projet de certification, j'ai veillé au bon déroulement des opérations dans les crèches auditées et j'ai relayé chaque information auprès du Service d'Actions Sociales et de Loisirs.

Je suis restée très proche des équipes pendant toute la procédure. Chaque observation devait être prise en compte. Je me suis également assurée qu'enfants et parents soient au cœur du travail de réflexion.

Par ailleurs, ma mission a consisté à élaborer chaque document. En collaboration avec mes collègues, j'ai validé tous les écrits en m'assurant qu'ils soient conformes aux réalités du terrain. Nous avons également veillé à adapter la terminologie de la norme avec le vocabulaire utilisé dans le secteur de la Petite Enfance.

Capucine Drault

Responsable de la halte-garderie

Aujourd'hui, quel bilan faites-vous de cette expérience sur le terrain et sur le plan humain ?

Cette démarche qualité a été un long travail d'équipe et de réflexion commune qui a permis une uniformisation de tout ce qui était mis en place, tant administrativement que sur le plan humain (accueil des enfants, accueil des familles...). Elle a participé à la structuration de nos nombreuses réflexions antérieures et a été le moteur pour la réalisation d'écrits (protocoles, fiches projet...). Cette traçabilité soutient la responsable au quotidien, notamment pour tout ce qui concerne les pratiques communes que doit suivre le personnel et pour identifier les éventuelles non-conformités (fournisseurs...). Ces supports participent à la mise en place d'actions correctives et/ou préventives dans un souci d'amélioration constante de la qualité et de l'efficacité des services offerts. Ce manuel, avec le concours du questionnaire de satisfaction, aide toute l'équipe à atteindre ses objectifs : que la qualité de l'accueil soit optimale, que les enfants prennent plaisir à jouer en toute sécurité et que les parents soient satisfaits.

Aurore Suisse

Responsable de la crèche de l'Escorial

Aujourd'hui, quel bilan faites-vous de cette expérience sur le terrain et sur le plan humain ?

La démarche qualité a permis de travailler sur l'élaboration de documents écrits indispensables comme notamment le projet d'établissement, et, actuellement, le projet pédagogique. Ceci a engendré une dynamique de travail et une cohésion au sein de l'équipe de l'Escorial tant sur le plan humain que dans le domaine des pratiques professionnelles.

Enfin, la norme ISO 9001 a permis aux crèches de travailler dans une directive commune et en cohérence avec la politique Petite Enfance de la Mairie de Monaco.

Club le Temps de Vivre Quand retraite rime avec dynamisme

Créé en 1980 par la Mairie de Monaco, le Club le Temps de Vivre propose aujourd'hui un large choix d'activités aux retraités de la Principauté. Dépendant du Service d'Actions Sociales et de Loisirs dirigé par Nathalie Vaccarezza, le Club est plus que jamais à l'écoute de ses adhérents en vue d'une offre riche, dynamique et éclectique. Rencontre avec Ralph de Sigaldi, Conseiller Communal, délégué au Service d'Actions Sociales et de Loisirs, section maintien à domicile.



Atelier cuisine

Avec Nathalie Vaccarezza, le docteur de Sigaldi s'est attaché à dynamiser le Club en créant de nouveaux ateliers et en proposant des conférences instructives pour le quotidien des retraités. L'objectif est d'éviter le "confinement domiciliaire", phénomène assez présent chez les personnes âgées.

Aujourd'hui, près de 170 adhérents prennent part aux activités proposées. Depuis 2007, des ateliers thématiques ont été créés - Mémoire, Prévention des chutes, Informatique, Cuisine - ainsi qu'un cycle de conférences.

L'atelier Prévention des chutes, animé une fois par mois par un spécialiste du service de rééducation fonctionnelle du Centre Hospitalier Princesse Grace, apporte des solutions adaptées au quotidien des personnes âgées. L'atelier Mémoire, quant à lui, propose des exercices de stimulation des facultés mentales.

Dans un registre plus ludique, l'atelier Informatique apprend aux adhérents à surfer sur internet, grâce aux quatre ordinateurs offerts par le Service informatique de la Mairie. La municipalité ayant également financé l'installation d'une cuisine dans le club, l'atelier gastronomique a pu faire chauffer ses fourneaux depuis le printemps dernier. Animé par un cuisinier bénévole, il offre un moment de convivialité aux adhérents qui partagent, à la fin de chaque session, les mets préparés.

Les activités extérieures constituent également un des points forts du Club. Celles-ci prennent la forme de sorties thématiques dans la région, de week-ends ou de voyages organisés.

Toujours dans l'idée de faciliter la mobilité des adhérents, la Mairie a fait l'acquisition d'un minibus bimodal (c'est-à-dire fonctionnant à l'énergie électrique et à l'énergie thermique) pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. À partir de janvier 2009, ce minibus de neuf places assurera ainsi le transport des membres vers le Club ou d'autres manifestations.



Cuisine, informatique et écriture : quelques exemples d'ateliers qui font toujours le plein de participants.

Outre les activités qui y sont dispensées, le Club le Temps de Vivre est un espace convivial où il fait bon se retrouver. Deux bibliothèques, une salle polyvalente pour les anniversaires, spectacles, conférences et autres ateliers, une salle de gymnastique, une salle informatique, un billard, une salle de travail ainsi que deux cafétérias et une cuisine composent ses locaux.

Rappelons que toutes les activités du Club n'existeraient pas sans la solidarité et l'investissement de son réseau. En effet, les intervenants bénévoles, les spécialistes du C.H.P.G. et du

Cap Fleuri, les membres de la Fondation Hector Otto et de l'Association des Aînés monégasques, pour ne citer qu'eux, offrent de leur temps aux adhérents. L'accueil et l'encadrement sont assurés par deux animatrices sympathiques et soucieuses du bien-être des adhérents.

Grâce au travail de coordination entre le Gouvernement, la Mairie et les différentes entités monégasques, le Club le Temps de Vivre connaît un vrai succès et s'efforce chaque année de faire de la retraite un moment des plus agréables.



Reportage

Les services financiers de la Mairie

Comme toute administration, la Mairie est dotée de services financiers et ceux-ci se scindent en deux entités : le Service du Contrôle Municipal des Dépenses et la Recette Municipale. Nous vous proposons de mieux faire connaissance avec ces "contrôleurs et encaisseurs", peu connus du public mais indispensables à la saine gestion de la commune.

LE SERVICE DU CONTRÔLE MUNICIPAL DES DÉPENSES

Ce service a connu d'importantes modifications structurelles depuis le début de l'année 2007, suite à l'application de la nouvelle loi sur l'organisation communale. Investi de nouvelles missions liées à l'autonomie budgétaire qui en a résulté, il assure, d'une part, le contrôle des dépenses de la commune, et d'autre part, le suivi d'une comptabilité analytique.

Ce service est placé sous la responsabilité de Philippe Sassier, assisté des contrôleurs Yannick Thomel et Charlène Pronzato, et d'une secrétaire, Véronique Merlo. Il travaille en étroite collaboration avec Daniel Cotta, Chargé de mission en économie et finance.

A compter du 1^{er} janvier 2009, le service, jusqu'alors appelé Service du Mandatement, prendra officiellement sa nouvelle dénomination de Contrôle Municipal des Dépenses, le Conseil Communal ayant souhaité mieux refléter son activité.

Au quotidien, le service contrôle l'ensemble des pièces comptables des différents services de la Mairie afin d'en garantir leur bonne conformité. Une fois validée, chaque pièce est signée par le Conseiller Communal délégué au Contrôle Municipal des Dépenses, Nicolas Croesi, puis par le Maire avant de rejoindre la Recette Municipale qui en assurera le paiement.

L'autre mission fondamentale du service est de procéder à une ventilation analytique des dépenses. Chaque euro est affecté à un service municipal et à une activité. Ainsi, comme dans la plupart des entreprises, la bonne connaissance des dépenses assure une meilleure maîtrise des coûts de chaque action entreprise par la Mairie, et par conséquent le respect des enveloppes budgétaires.



De gauche à droite : Véronique Merlo, Philippe Sassier, Nicolas Croesi, Yannick Thomel, Charlène Pronzato, Daniel Cotta

LE SERVICE DE LA RECETTE MUNICIPALE

Le Service de la Recette Municipale se compose de 6 personnes et collabore avec l'ensemble des services de la Mairie. Dirigé par Lionel Brudoux, il assure l'enregistrement et le recouvrement des recettes générées par les différents services gestionnaires et procède au règlement des dépenses municipales essentiellement transmises par le Service du Contrôle Municipal des Dépenses.

La Recette Municipale est en charge de la comptabilité générale et budgétaire de la Commune et du respect des règles de la comptabilité publique.



*De gauche à droite : Jean-Philippe Turchetti, Grégory Robini, Nathalie Schoepff et Jean-Marc Ballestra
Absents sur la photo : Jean-Louis Benaglia et Lionel Brudoux*

Le Receveur Municipal est personnellement responsable de la sincérité des écritures comptables et effectue les opérations qui lui incombent sous l'autorité du Maire et selon des modalités de contrôle indépendantes de l'autorité communale.

Ce service a également pour mission de vérifier les comptes des associations bénéficiant d'une subvention municipale. D'autre part, il assure la conservation des pièces justificatives des opérations et des documents de comptabilité ainsi que l'établissement du Compte de gestion du Receveur Municipal, voté annuellement par le Conseil Communal.



3 QUESTIONS À... NICOLAS CROESI

CONSEILLER COMMUNAL, DÉLÉGUÉ
AU SERVICE DU CONTRÔLE MUNICIPAL
DES DÉPENSES ET CHARGÉ DE LA
COMMUNICATION

Il s'agit de votre premier mandat, vous êtes un des benjamins du Conseil et vous avez accepté deux délégations importantes. Après votre arrière-grand-père Louis Notari, son fils José et votre père René Croesi, vous représentez la quatrième génération familiale à siéger au Conseil. Quelles ont été vos motivations ? Est-ce une vocation héréditaire ?

Probablement... L'amour de notre Pays et l'envie de s'investir à son service m'ont été transmis par ma famille dès mon plus jeune âge, je n'ai donc pas hésité une seule seconde à m'engager.

Mon mandat d'élu me passionne et je le vois comme une chance, a fortiori à mon âge. Pouvoir contribuer à apporter quelque chose à Monaco par des projets concrets est une grande motivation. D'autant plus que j'ai trouvé à la Mairie des personnes formidables.

Vous êtes un passionné de communication. Quels sont les projets que vous privilégiez pour la Mairie ?

Nous souhaitons poursuivre notre action selon trois maîtres mots : modernisation, ouverture, proximité. En ce sens, nous sommes notamment en train de travailler pour doter la Mairie d'un nouveau site internet dans les prochains mois. C'est un grand projet qui mobilise l'ensemble des services municipaux et qui proposera des fonctions pratiques et innovantes pour tous.

Quel est le rôle du délégué au Service du Mandatement ?

Le délégué assure le lien entre le Conseil et le Service, avec lequel il veille au respect des règles et enveloppes budgétaires, et valide et contrôle les documents financiers (certificats de paiements, engagements de dépenses), ce qui me conduit à effectuer chaque année plusieurs dizaines de milliers de signatures !

Traditions

La Fête Nationale et les Carabiniers du Prince

Chaque année, la Fête Nationale Monégasque revêt une importance particulière pour la Compagnie des Carabiniers du Prince, qui participe à chaque cérémonie officielle. Pour l'occasion, le Capitaine Jacques Giletta, auteur de l'ouvrage Les Gardes Personnelles des Princes de Monaco, nous a fait l'honneur de partager quelques épisodes de l'histoire de la Compagnie.

Le 19 novembre, les personnalités officielles, les Monégasques et la population assistent sur la Place du Palais aux célébrations de la Fête Nationale. La Compagnie des Carabiniers du Prince y joue un rôle primordial. Pouvez-vous nous parler de l'origine de cette tradition ?

La création du "Corps des Carabiniers du Prince" remonte au 8 décembre 1817 sous le règne du Prince Honoré IV, date à laquelle la Garde de Police prend le nom de "Carabiniers du Prince".

Le Corps des Carabiniers du Prince possède un caractère tout particulier et constitue une troupe très spéciale qui ne ressemble à aucune autre. Par son mode de recrutement et son organisation, cette unité tient de l'armée de métier, du corps de troupe. Par ses attributions, elle ressemble à une garde royale ou républicaine, ainsi qu'à une Gendarmerie assurant des services d'honneur et de garde, d'ordre et de surveillance, de police et de service public.

Depuis sa création, le Corps des Carabiniers du Prince a plusieurs missions : assurer la garde



Carabiniers dans la Cour d'Honneur du Palais Princier sous le règne du Prince Albert I^{er} en 1904 (Archives Bibliothèque Louis Notari).

du Palais Princier, avec chaque jour à 11h55 le cérémonial de relève ; veiller à la sécurité du Prince et de Sa Famille et à l'intégrité de Ses propriétés et de leurs abords immédiats ; fournir au Souverain un service d'honneur et exécuter toutes les missions qu'il peut lui commander ; veiller à l'exécution des lois et participer au maintien de l'ordre public.

Aujourd'hui, l'unité se compose de 111 hommes (2 officiers, 2 sous-officiers supérieurs, 15 sous-officiers subalternes, 14 brigadiers et 78 hommes du rang) aux ordres d'un officier supérieur au grade de commandant chef de Corps. Actuellement la Compagnie des Carabiniers du Prince est commandée par le commandant Philippe Rebaudengo.

Aujourd'hui, combien d'hommes sont mobilisés pour le 19 novembre ? Comment la Compagnie prépare cet événement ?

Chaque année, la Fête Nationale revêt une importance particulière pour la Compagnie des Carabiniers du Prince. De nombreuses cérémonies officielles se succèdent durant la semaine qui précède le 19 novembre. Tous les personnels de la Compagnie des Carabiniers du Prince sont concernés par cet événement. Cette année, les 17 et 18 novembre, la quasi totalité de l'unité, c'est-à-dire 107 militaires ont assuré, un, deux, voire trois services dans la journée.

Il est bien entendu que des répétitions sont organisées durant les semaines qui précèdent cet important événement. Soixante-dix hommes y participent (officiers, sous-officiers et hommes du rang).

Le 19 novembre a lieu dans la Cour d'Honneur du Palais Princier une Prise d'Armes en présence de la Famille Princière avec une remise des insignes de grades aux personnels de la Force Publique et une remise de médailles aux personnels du Palais Princier. À l'issue, une Prise d'Armes a lieu sur la Place du Palais Princier, devant la Famille Princière et le peuple monégasque, auxquels se mêlent de nombreux résidents et touristes. Pour cette occasion la quasi totalité de la Compagnie est opérationnelle.

De nombreux Monégasques connaissent la Compagnie au travers de sa Fanfare. Pouvez-vous nous en parler et nous rappeler son histoire ?

Avant de disposer d'une véritable formation musicale, les unités, qui sous diverses appellations ont entouré la Famille des Grimaldi, ont compté dans leurs rangs, des clairons, des trompettes et des tambours. Les premiers documents qui évoquent la présence de musiciens remontent au milieu du dix-septième siècle. Jusqu'à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, l'élément musical ne comptera guère que quelques clairons pour l'exécution des sonneries réglementaires.

En 1966, le Prince Rainier III décide l'instauration progressive d'une véritable formation musicale. C'est alors que commence l'instruction de six tambours en vue de la constitution d'une clique de douze musiciens. La "clique" est officiellement créée le 1^{er} mars 1967. Entre avril 1972 et février 1973, les musiciens dont l'instruction musicale est assurée par des professeurs civils et sous la direction d'un Maréchal des Logis, passent à l'effectif de seize.

L'évolution se poursuit en 1978 avec l'arrivée d'un chef de fanfare et le renfort de plusieurs musiciens : trombones, barytons, saxophones et autres. C'est alors que la clique prend l'appellation de : "Fanfare de la Compagnie des Carabiniers du Prince".

Celle-ci compte actuellement vingt-six musiciens dirigés par un sous-officier, et a atteint un excellent niveau. Ainsi restructurée, cette formation ne se contente plus d'assurer la partie musicale de la relève de la Garde, mais elle a élargi son champ d'action à d'autres manifestations. La richesse de son répertoire lui permet de se produire aussi bien dans les manifestations officielles de la Principauté que lors de concerts à l'étranger. Partie intégrante de la Compagnie des Carabiniers du Prince, les carabiniers qui composent la Fanfare reçoivent le même entraînement que leurs camarades non musiciens et assurent toutes les missions dévolues à l'Unité.



Votre ouvrage Les Gardes Personnelles des Princes de Monaco - Du XVI^e siècle à nos jours a été publié en 2005. Qu'est-ce qui vous a amené à faire cet important travail d'investigation et combien de temps cela vous a pris ?

Mon ouvrage retrace l'Histoire de ces hommes qui depuis le XVI^e siècle assurent la sécurité des Princes de Monaco. Ce travail a représenté trois années de recherches, avec l'aide de Régis Lecuyer, Conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Palais Princier, et de Christian Burle des archives municipales.

Je suis issu de la famille "Carabiniers". Mon père était adjudant à la compagnie et a servi sous les règnes du Prince Louis II et du Prince Rainier III. Incorporé à la Compagnie des Carabiniers du Prince en 1969, j'aurais en 2009 connu au cours de ma longue carrière les règnes du Prince Rainier III et de S.A.S. le Prince Albert II.

Les raisons pour lesquelles j'ai effectué ces recherches trouvent leurs explications dans ces deux mots "Fidélité et Attachement" à la Famille Princière et à la Compagnie des Carabiniers du Prince. Notre fanion porte la Devise "Honneur - Fidélité - Dévouement". Chaque militaire de notre Unité en est profondément imprégné.



*Carabinier en 1828,
dessin de Jean de
Serres de Mesplès
(Archives Compagnie
des Carabiniers du Prince).*

Jeune talent Le judoka Yann Siccardi

À 22 ans, le Monégasque Yann Siccardi représente brillamment les couleurs de son pays dans la discipline du judo. Son parcours et son palmarès lui ont ainsi permis de fouler les tatamis des Jeux Olympiques de Pékin, en août dernier. Portrait.

Issu d'une famille de sportifs, Yann commence le judo à l'âge de 4 ans. Son assiduité et ses entraînements hebdomadaires vont le hisser parmi les meilleurs espoirs du judo monégasque. À 15 ans, Yann choisit une filière sport-étude à Nice qui le conduit à intensifier ses entraînements, à raison d'une séance par jour.

Sa 5^e place en junior aux Jeux des Petits Etats à Malte en 2003 conforte sa progression et laisse présager de beaux résultats.

En 2004, le jeune homme quitte la région pour devenir pensionnaire de l'INSEP, à Paris. Le centre d'entraînement de l'équipe de France de judo lui permet d'évoluer au contact d'adversaires de haut niveau et confirme sa belle progression.





Ses efforts sur le tatami sont récompensés lorsque notre judoka se hisse à la 3^e place, dans la catégorie "moins de 60 kg" aux Jeux des Petits Etats en Andorre en 2005, puis sur le haut du podium en 2007, aux Jeux de Monaco. Fier d'avoir pu offrir cette victoire à son pays, Yann Siccardi poursuit sur sa lancée en participant au Championnat d'Europe et au Championnat du Monde en 2007.

Licence en poche et démarrant sa 5^e année de formation à l'INSEP, Yann consacre aujourd'hui son quotidien à remplir deux objectifs : réussir le concours du CAPEPS (Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique et sportive) et préparer les prochains Jeux Olympiques de Londres de 2012.

Le jeune homme a récemment participé aux Jeux Olympiques d'été de Pékin. Sur le tapis, il a affronté, en ouverture de combat, deux adversaires qui figurent parmi les meilleurs mondiaux. Pour un début c'était une expérience unique et Yann se dit très satisfait d'avoir pu se mesurer aux plus grands judokas.

Yann sait prendre du recul sur de tels événements. Aujourd'hui, il considère le sport comme un vrai privilège qui lui permet de vivre des moments exceptionnels comme ceux des Jeux Olympiques. Toutefois, il ne perd pas de vue qu'il y a des choses plus graves qu'une défaite dans la vie d'un sportif. "L'énergie que je mets à faire tomber mes adversaires, j'aimerais parfois la consacrer à des sujets préoccupants comme la faim dans le monde ou la précarité de certaines populations" nous a confié le judoka.

Battant mais serein, Yann Siccardi garde toujours cette philosophie à l'esprit et profite ainsi de chaque instant passé sur le tatami. Enchanté par cette première olympiade, ce passionné de judo tâchera de fournir le meilleur de lui-même et d'aborder les J.O. de Londres avec la même sagesse, renforcé par l'expérience précédente.

Nos aînés nous racontent

Mimi Casanova

Direction le quartier du Larvotto pour rencontrer un aîné monégasque dont le seul surnom est connu de tous en Principauté. Assis à la table d'un café, Mimi Casanova nous attend pour un entretien qui allait être placé sous le signe de l'humour et de l'élégance.

À 86 ans, Mimi Casanova n'est pas homme à se plaindre et ne l'a jamais été. Toujours souriant et plein d'humour, ce musicien professionnel a consacré sa vie à offrir du bonheur aux autres, mais pas seulement car il avoue volontiers avoir pris beaucoup de bon temps ! Il faut dire qu'il s'estime très chanceux d'avoir gagné sa vie grâce à la musique, à une époque où les plus grands de ce monde fréquentaient les salons dorés de Monte-Carlo, mais aussi les soirées très privées organisées par quelques milliardaires.

Le plus connu fut sans conteste Aristote Onassis. Mimi anima les plus belles soirées de sa vie à bord du Christina. Dans les années 60, le yacht est amarré au Port Hercule et "le Grec" y reçoit les plus grands. Les politiques y côtoient les stars d'Hollywood qui se pressent pour rencontrer la nouvelle princesse monégasque : Winston Churchill, Elisabeth Taylor, Richard Burton, David Niven et évidemment Maria Callas. Chacun a échangé un sourire complice avec Mimi dans l'enceinte de soirées qui appartiennent désormais à l'histoire de Monaco.

Mais Mimi n'était pas seulement apprécié des réceptions "jet set" d'après guerre, il lui était également demandé de jouer au Palais Princier.





Éditions J. David et E. Vidou, 76, Rue de Rennes, Paris



Mimi, au second rang de sa classe à l'école primaire

À ces occasions, il appréciait la douceur de la Princesse Grace qui prenait toujours le temps de venir parler avec les musiciens qu'elle connaissait personnellement.

La vie d'artiste de Mimi lui a laissé une joie de vivre et un sens relationnel extraordinaires. Cet enfant de la Roca, né à Ajaccio, a effectué sa scolarité d'abord à Saint-Maur, puis au Lycée Albert 1er jusqu'au Bac. Immédiatement après, il s'est engagé dans l'armée française et a rejoint les régiments de cavalerie en Afrique. Pendant cinq années, il combat sur différents fronts et se retrouve au cœur de deux débarquements successifs, en Italie d'abord, puis en Provence. De cette période sombre, il conserve discrètement des décorations dont il ne parle jamais.

Il n'est pas une semaine sans que Mimi ne vienne sur le Rocher pour y retrouver ses camarades. Son cœur n'a

jamais quitté la Roca. Il y a tellement de souvenirs. Pendant longtemps, il avait établi son quartier général chez son ami monsieur Besset, à la Plume d'Oie, lieu incontournable où plusieurs générations d'écoliers échangeaient leurs pièces de cuivre contre des sucreries colorées. Mimi ne s'intéressait pas aux bonbons, mais en ce lieu, comme beaucoup d'autres Monégasques, il s'assurait un moment de rigolade entre amis.

Après tant d'années, de soirées, de bals, de rencontres, Mimi n'a pas réellement changé. Il est resté le même homme élégant et souriant, passant sa vie entre ses passions : sa famille, la lecture et la musique. Pas une journée ne s'écoule sans un air de guitare. À 86 ans, Mimi est toujours un homme dynamique et séducteur qui a parfois du mal à croire qu'il est déjà 3 fois arrière grand-père !





Agenda Dates à retenir

Village de Noël

Du 5 décembre au 4 janvier
Quai Albert I^{er}

Ballets de Monte-Carlo

"Serait-ce la mort ?", "Les Fauves"
et "Vers un pays sage" de J-C. Maillot
Les 2 et 3 janvier à 20h30 et le 4 janvier à 16h
Grimaldi Forum Monaco - Salle des Princes

Open Air Circus Show

Le 17 janvier à 14h30
Darse Sud du Port Hercule.

Printemps des Arts de Monte-Carlo

du 31 mars au 18 avril

E X P O S I T I O N S

Peinture sur le thème "Cirque ambulant mexicain"

de Fernando Botero
Jusqu'au 1er mars de 10h à 18h
Nouveau Musée National de Monaco - Villa Sauber

Exposition sur le thème "Marines et Ports Méditerranéens"

Du 18 février au 15 mars
Salle d'exposition du Quai Antoine I^{er}

Exposition "Willy Rizzo"

Du 4 mars au 9 avril, de 12h à 19h
Grande verrière du Grimaldi Forum Monaco

F E S T I V A L S

XXXII^e Festival International du Cirque de Monte-Carlo

Du 15 au 25 janvier
Espace Fontvieille

Les Sérénissimes de l'Humour

Le 27 mars à 20h30 et 22h30, le 28 mars à 20h30
et le 29 mars à 15h et 19h
Grimaldi Forum Monaco



S P O R T S

4^e Tournoi International "Pee Wee" de hockey sur glace

Jusqu'au 4 janvier
Patinoire du Stade nautique Rainier III

77^e Rallye Automobile de Monte-Carlo

Du 20 au 24 janvier

12^e Rallye Monte-Carlo Historique

Du 30 janvier au 4 février

S A L O N S

Ever Monaco 2009 - Salon des véhicules écologiques et des énergies renouvelables

Du 26 au 29 mars
Grimaldi Forum Monaco

20^e "Déc'oh !"

Salon décoration et jardin de la Côte d'Azur
Du 26 au 30 mars
Espace Fontvieille

C I N É M A

Mardis du Cinéma

Théâtre des Variétés à 20h30
Barry Lyndon, le 13 janvier 2009
Space Cowboys, le 27 janvier 2009
Still Life, le 10 février 2009
Je suis un aventurier, le 24 février 2009
Vacances prolongées, le 10 mars 2009
Sans toit ni loi, le 31 mars 2009



Informations pratiques

Mairie de Monaco

Place de la Mairie
Standard : de 8h30 à 16h30
(sauf samedi, dimanche et jours fériés).
Tél : (+377) 93.15.28.63.

Service de l'Etat Civil

Tél : (+377) 93.15.28.51.
Du lundi au vendredi de 8h30
à 16h et le samedi de 9h à 12h

Service de la Nationalité

Tél : (+377) 93.15.28.10.
Tél : (+377) 93.15.28.16.
Du lundi au vendredi de 9h à 16h

Service d'Actions Sociales et de Loisirs

Tél : (+377) 93.15.28.83.

Marché de la Condamine

15, Place d'Armes
Ouverture tous les jours de 6h à 14h
Service livraisons : (+377) 93.30.63.94.
De 7h30 à 14h30 (Fermé le dimanche)

Cellule Animations de la Ville

Foyer Sainte Devote, 3 rue Philibert Florence
Tél : (+377) 93.15.06.02.

Marché de Monte-Carlo

Avenue Saint-Charles
Ouvert tous les jours de 6h à 14h

Point Petite Enfance

Foyer Sainte Devote - 3, rue Ph. Florence
Du lundi au vendredi de 8h à 17h
Tél : (+377) 97.97.70.22.

Club le Temps de Vivre

5, avenue Président J.F Kennedy
Tél : (+377) 93.30.63.78.
Du lundi au samedi de 14h à 19h

Halte-Garderie Municipale

7, avenue Saint-Charles
Tél : (+377) 93.25.53.54.
Ouverture du lundi au vendredi
de 8h15 à 12h15 et de 14h15 à 18h

Piscine Saint-Charles

7, avenue Saint-Charles
Tél : (+377) 92.16.04.22.

Académie de Musique Fondation Prince Rainier III

1, boulevard Albert I^{er}
Tél : (+377) 93.15.28.91.

Ecole Supérieure d'Arts Plastiques

Avenue des Pins
Tél : (+377) 93.30.18.39.

Jardin Exotique

Grotte de l'Observatoire
Tél : (+377) 93.15.29.80.

Salle du Canton-Espace Polyvalent

25-29, avenue Albert II
Tél : (+377) 93.10.12.10.
Ouverture du lundi au vendredi
de 9h à 17h

Médiathèque Municipale

Bibliothèque Louis Notari
8, rue Louis Notari
Tél : (+377) 93.15.29.40.

Vidéothèque / Sonothèque J. Notari

19, boulevard Princesse Charlotte
Vidéo. Tél : (+377) 93.30.64.85.
Sono. Tél : (+377) 93.30.64.48.

Patinoire

Stade Nautique Rainier III
Jusqu'au 8 mars 2009
Tél : (+377) 93.30.64.83.

Parc Princesse Antoinette

Tél : (+377) 93.30.92.12.
Golf Miniature (18 trous)
Tél : (+377) 93.30.63.87.

Salle d'anniversaire

"La Petite Maison"
Réservation Tél : (+377) 93.15.28.89.
54 bis, boulevard du Jardin Exotique

Police Municipale

Place de la Mairie
Tél : (+377) 93.15.28.26.

Service Municipal de l'Affichage et de la Publicité

Place de la Mairie
Tél : (+377) 93.15.28.59.

Ordre du tableau Délégations

Georges MARSAN, Maire

"Domaine Communal - Commerce, Halles
et Marchés" et "Service d'Actions Sociales
et de Loisirs : Section Sociale"

Henri DORIA, Premier Adjoint

"Académie de Musique Fondation Prince Rainier III"

Camille SVARA, Deuxième Adjoint

"Service de l'Etat Civil et de la Nationalité"

Yann MALGHERINI, Troisième Adjoint

"Service d'Actions Sociales et de Loisirs :
Section Petite Enfance"

Christian RAIMBERT, Quatrième Adjoint

"Ecole Supérieure d'Arts Plastiques
de la Ville de Monaco"

André J. CAMPANA, Cinquième Adjoint

"Jardin Exotique"

Robert POYET, Sixième Adjoint

"Service Municipal des Sports
et des Etablissements Sportifs"

Jean-Marc DEORITI-CASTELLINI,

Septième Adjoint

"Cellule Animations de la Ville" et
"Service de Gestion - Prêt et location
du matériel municipal pour la Ville"

Alexandre GIRALDI, Conseiller Communal

"Service Techniques Communaux"

Marjorie CROVETTO-HARROCH,

Conseiller Communal

"Police Municipale"

Charles MARICIC, Conseiller Communal

"Service Bureautique-Informatique" et
"Service Municipal de l'Affichage et de la Publicité"

Françoise GAMERDINGER,

Conseiller Communal

"Médiathèque Municipale"

Nicolas CROESI, Conseiller Communal

"Service du Contrôle Municipal des Dépenses"
"Chargé de la Communication"

Claire-Lise SCHROETER, Conseiller Communal

"Salle du Canton - Espace Polyvalent"

Ralph de SIGALDI, Conseiller Communal

"Service d'Actions Sociales et de Loisirs :
Section Maintien à Domicile"

Salle du Canton - Monaco

new YEAR 2009

31 decembre

artist
performance

22h à 5h

djs

.le
battiste

.foued'
aster

.manu

.emm

vince
in
drums

23:59

à partir de 14 ans - bar sans alcool
entrée 35€ (boisson comprise)

soirée discothèque animée par axel

animation de synthèse - artistes live

la direction se réserve le droit d'entrée - tenue correcte exigée

locations: points de vente habituels

renseignements: +377 93 10 12 10



Monaco, Vivre ma Ville Création, rédaction et édition - S.A.M. Media & Events / 9, avenue des Castelans 98000 MONACO / Tél. : +377 92 05 77 17 / info@media-events.mc
Comité de Rédaction Georges MARSAN, Maire de Monaco - Nicolas CROESI, Conseiller Communal chargé de la Communication - Les membres du Conseil Communal - Marc PAULI
Marine PLATINI // Remerciements Le Secrétariat Général de la Mairie - L'ensemble des Services Communaux - Colonel Yannick Bersihand - Capitaine Jacques Giletta // Reportages photos Peals //
Crédits photos Mairie de Monaco - Centre de Presse - Nice Matin - Archives de la Compagnie des Carabiniers - Fédération Monégasque de Tennis.

Si vous ne souhaitez pas être destinataire de ce magazine, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par écrit :
Mairie de Monaco - BP 523 - MC 98015 MONACO Cedex